

valoriser et promouvoir son identité artistique

Prochaine prestation

Dirigée par
Christophe AVERLAN

Aujourd'hui, un comédien doit être actif, comme tout artiste de tout autre domaine. Au-delà de ce qu'il peut donner lorsqu'il exerce son art, sur scène ou devant une caméra, il est important pour l'acteur qu'il puisse étendre son réseau, provoquer des rencontres, initier, inspirer des projets.

Définir votre identité artistique, la valoriser et la promouvoir est indispensable à l'évolution de votre carrière.

Vos motivations réelles, votre discours, et vos affinités sont donc passés au crible pour mieux la comprendre, l'analyser et l'approfondir.

Quel théâtre voulez-vous faire ? Quel cinéma ? Qu'avez-vous à défendre ? Et sur quel ton ?

De ces réponses, sur lesquelles vous pourrez vous appuyer pour votre épanouissement indispensable dans votre parcours en découleront vos outils de communication : book photos, cassette démo, CV, choix de photographe...

Enfin, ce travail, étalé sur trois mois, doit vous permettre d'être capable de réajuster et d'affiner constamment vos choix en fonction des réalisateurs, metteurs en scène, auteurs que vous pourrez découvrir ou rencontrer.

Programme

Différents thèmes seront abordés, souvent plusieurs fois sur toute la durée de la prestation, sous des angles différents :

→ Se présenter / présenter son parcours
. Différents exercices avec différentes contraintes (temps, contenus...)
. Quelles sont les règles de base ? Comment adapter sa présentation en fonction de son actualité, son interlocuteur ?

→ Ses objectifs
. Définir ses objectifs dans chaque domaine : théâtre, cinéma, télévision ?
. Analyse de la cohérence des motivations de chacun.

→ Les outils de communication
. Les photos : quel photographe choisir ? Quelle photo choisir ?
. Le book : quand et comment peut-il être utile ? Comment le constituer ? Que faut-il y présenter ?
. Le CV : y'a-t-il un CV type ? Quelles informations y faire apparaître ?
. La bande démo : pourquoi en faire une ? Quelle est son utilité ? Comment la constituer ?

→ Le réseau / la communication
. Comment étendre son réseau et en trouver de nouveaux ? Comment se faire connaître ?
. Où trouver des informations ?
. Etude des moyens à disposition : courriers, téléphone, mails, etc...
. Les règles de base de la communication de son actualité, son interlocuteur ?

→ Les entretiens

. Quelques rappels concernant les metteurs en scène et les réalisateurs : comment, où, et pourquoi les contacter ? A quelles occasions ?
. Les responsables de la distribution artistique : rappel de leur travail avec le réalisateur. Lesquels faut-il contacter ? Quand ? Quoi leur proposer ? Quel comportement adopter ?
. Les agents : Quel est leur rôle ? Comment fonctionnent-ils ? Comment gérer ses rapports avec son agent ?
. Les quelques règles pour bien préparer un entretien

Modalités d'inscription

→ Etre inscrit à l'ANPE : cette prestation d'accompagnement vers l'emploi fait partie de la gamme spécifique des prestations nécessaires au réseau Culture Spectacle de l'ANPE pour assurer sa mission d'insertion durable des professionnels artistiques du spectacle.
→ Renseignez-vous auprès de
. votre agence ANPE
. Médiane – Art & Communication :
01 48 24 27 03

Calendrier

→ 12 sessions (dont 3 jours consécutifs au démarrage) réparties sur trois mois dont trois jours d'intégration à la prestation
→ 1 entretien individuel par personne d'une heure prévu le premier mois.
→ Le montage de votre bande démo réalisé dans le courant des trois mois (des précisions pourront vous être apportées par votre conseiller ANPE).